



Ils se battent pour leurs truites



Claude Chevalier, Frédéric Clerc, Bernard Carridroit, Manu Torrent et Henri-Daniel Champier., CÉLINE REUILLE

MORGES Les pêcheurs professionnels du district s'insurgent contre le taux de micropollution dans le lac Léman. Rencontre.

SAMANTHA LUNDER
 slunder@lacote.ch

«La faune piscicole est riche, mais nous sommes confrontés à différentes problématiques.» Plus

sieurs pêcheurs professionnels du district se sont réunis ce week-end à Tolochenaz à l'occasion des portes ouvertes de la Maison de la rivière (lire encadré). S'ils ont constaté une évolution dans la qualité des eaux du lac ces dernières années, ils ont des inquiétudes concernant la micropollution. Des questionnements relevés notamment il y a quelques semaines par l'Association suisse des pêcheurs pro-

fessionnels. En effet, cet organe actif outre-Sarine, a exprimé récemment ses préoccupations quant à l'état sanitaire des lacs, expliquant que la teneur en phosphates subissait une baisse trop élevée, risquant de faire diminuer considérablement les rendements de la pêche. Le phosphore étant un nutriment essentiel à la vie des poissons.

Pour les pêcheurs du district, le problème est plus global: «Un



Le Quotidien de la Côte
1260 Nyon 1
022/ 994 41 11
www.lacote.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebdom.
Tirage: 8'023
Parution: 5x/semaine

N° de thème: 676.004
N° d'abonnement: 1096783
Page: 7
Surface: 53'096 mm²

gros travail a été fait pour atteindre les 20 ppm avec le phosphate, et aujourd'hui la production piscicole convient très bien, explique Henri-Daniel Champier, président du syndicat des pêcheurs professionnels. La Cipel (Commission internationale pour la protection des eaux du Léman) souhaiterait faire encore baisser ce chiffre, mais selon nous on a atteint un taux qui est tout à fait acceptable, aujourd'hui nous devons nous concentrer sur les micropolluants, qui nous posent de gros soucis.» Depuis l'année dernière, ces pêcheurs ont l'interdiction de vendre des truites dépassant les 54 centimètres, car elles contiendraient un taux trop élevé en PCB (polychlorobiphényles). Ces micropolluants proviennent de diluants de peinture et d'huiles de transformation, des produits interdits depuis 1985 mais qui se sont imprégnés dans la nappe phréatique. Ces PCB, qui se retrouvent dans les alluvions, sont ingérés par des invertébrés, qui eux-mêmes sont par la suite mangés par les spécimens gras.

Lever l'interdiction

Cette contamination du passé est aujourd'hui un des principaux défis pour les pêcheurs, qui voient plusieurs mois de gagnepain disparaître: «*Cette interdiction est le résultat d'une étude effectuée sur des truites par la Cipel en janvier 2014, pour définir leur taux de PCB, continue Manu Torrent, pêcheur professionnel à Tolochenaz. Mais selon nous, elle est fautive, car ils ont pris des spécimens uniquement dans l'Aubonne, et à une mauvaise saison. Nous avons donc demandé une seconde analyse au chimiste canton-*

nal.»

Accordée, cette nouvelle étude sera faite cet été, avec une vingtaine d'échantillons en provenance de différentes parties du Léman: «*Il a été constaté en France que l'imprégnation du PCB sur les gens n'était pas vraiment plus forte là où on mange plus de poisson, car on en trouve aussi dans d'autres produits alimentaires»,* ajoute Claude Chevalier, pêcheur professionnel à Perroy. En levant l'interdiction, les pêcheurs souhaiteraient toutefois informer la population de la quantité approximative de PCB se trouvant dans le poisson consommé et compléter par des recommandations sur combien on peut en manger. La prochaine étape serait d'assainir les sources où se trouvent les micropolluants. Une démarche compliquée, selon les pêcheurs.

PORTES OUVERTES

La Maison de la rivière organisait tout le week-end plusieurs activités et ateliers pour fêter son premier anniversaire. En plus de la visite de l'exposition permanente, le public a pu découvrir la pêche en rivière, s'initier à la pêche à la traîne et déguster du poisson préparé par les pêcheurs. La Société vaudoise des pêcheurs en rivière proposait aussi un concours de «casting», un type de pêche au leurre. Chacun a ainsi pu tester son adresse hors de l'eau, en visant des cibles.